



**Calan**  
E KELAN A GALON

**C@lan.com (munal) • DÉCEMBRE 2019**

# Le mot

## Le mot du maire

Point n'est besoin d'être un cartomancien averti, spécialiste de la lecture des tarots ou de l'alignement des planètes à travers les différents quartiers zodiacaux, pour s'apercevoir que nous avons achevé un cycle, plutôt difficile, une période sans beaucoup de moyens, malgré nos légitimes ambitions, une période pendant laquelle remettre la réalisation des projets au lendemain nous était dicté par la réalité budgétaire...

2019 nous permet de tourner le dos à cet état de fait et de repartir sereinement vers l'aboutissement de nos projets.

Toute l'année, en concertation avec les associations et différents volontaires, nous avons dessiné les plans et contours de la nouvelle salle polyvalente. Avec l'aide de l'architecte et des bureaux d'études, nous avons ensuite esquissé une évaluation financière qui aujourd'hui équivaut à deux millions d'euros pour la construction elle-même et les aménagements de la rue du Levant, des parkings et des abords de l'école. Notre bâton de pèlerin bien en main, c'est aujourd'hui le montage financier qui nous occupe à plein temps, course aux subventions d'état, du département, de la région, de l'intercommunalité, parallèlement à la contractualisation d'un emprunt bancaire.

La construction démarrera ainsi au deuxième trimestre 2020.

Depuis le mois de juin, la deuxième tranche des logements sociaux et donc le commerce et le cabinet infirmier se concrétisent place du Four. J'ai eu le plaisir de poser cette première pierre en compagnie de Norbert Métairie (Lorient Agglomération), Gaël Le Saout (Région), Jean-Rémy Kervarrec et Françoise Ballester (Département) ainsi que quelques personnalités qui nous ont toujours épaulés pour cet épineux dossier.

L'ouverture des appels d'offres pour le Club House du stade a eu lieu le 3 octobre et les travaux de voirie (réfections voirie rurale et rue du Palès) ont démarré en semaine 40 (début octobre).

Parallèlement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons été retenus sur deux appels à projets et bénéficierons ainsi d'aides financières pour :

- l'étude d'aménagement du centre bourg et de la place du Four : pendant la construction de la salle polyvalente, nous préparons ainsi les futurs aménagements centraux (Ti Maria, place du Four, grange de Jeanne etc.);
- la continuité cyclable par la réalisation d'une voie piétonne et cyclable entre le bourg et les départs de bus de Kerchopine à l'horizon de 2022.

Vaste programme mais ô combien enthousiasmant pour la période à venir.

**Pascal Le Doussal, Maire de Calan**

# BUDGET

## BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

### Budget primitif 2019

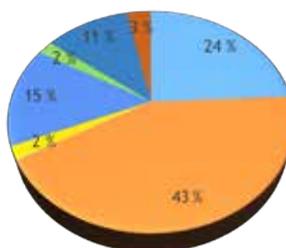
Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et sont à disposition du public pour consultation.

COMMUNE BP 2019	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
	976 545.00€		1 181 258.00€		2 157 803.00€	

### Point sur la section de fonctionnement

#### Dépenses

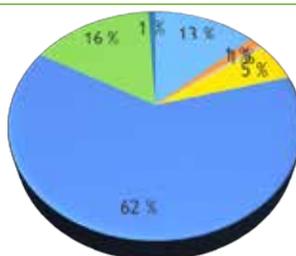
- L'instruction du droit des sols est assurée par Lorient Agglomération depuis le 01.07.2015.
- Charges de personnel : modifications surtout au niveau des services techniques : début d'un contrat aidé et d'un contrat CDD depuis novembre 2018, stagiairisation d'un agent à compter du 01.01.2019.



- 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL
- 012 CHARGES DE PERSONNEL
- 014 ATTENUATION DE PRODUITS
- 022 DEPENSES IMPREVUES
- 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS
- 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

#### Recettes

- Les taux d'imposition ne seront pas augmentés, seules les bases suivront une réactualisation.
- Le budget primitif prend en compte le maintien des dotations de l'Etat.



- 002 EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES
- 013 ATTENUATION DE CHARGES
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENT
- 73 IMPOTS ET TAXES
- 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

### Point sur la section d'investissement

#### Voirie

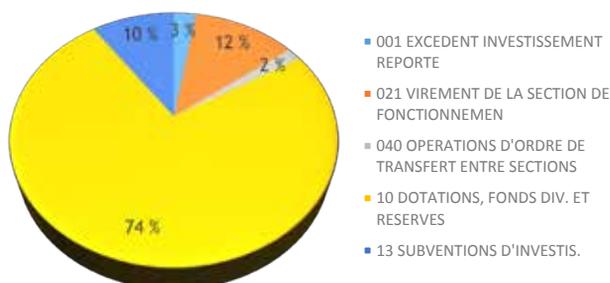
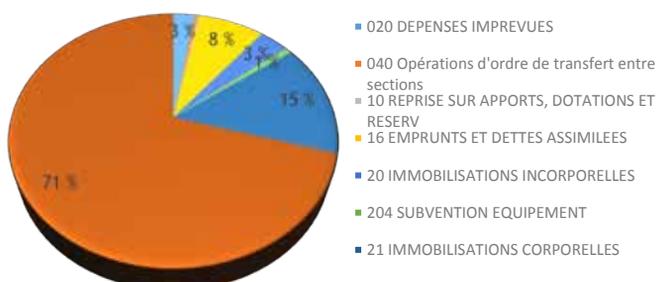
- Solde Programme de voirie 2018 + programme de voirie rurale et urbaine 2019 (travaux et maîtrise d'œuvre)
- Éclairage public
- Panneaux de voirie

#### Groupe scolaire

- Informatique
- Changement des portes 4ème et 5ème classes

#### Opérations non individualisées

- PLU + étude environnementale
- Projet commerces
- Achat de terrains
- Construction d'un club house
- Terrain d'entraînement terrain de foot
- Études pour projet salle polyvalente
- Acquisition d'un tracteur et d'un godet pour les services techniques



## INFORMATIONS MUNICIPALES



### Accessibilité

La commune de Calan s'est équipée d'une rampe mobile, facile d'utilisation, mise à disposition gratuitement sur demande en mairie, réservée uniquement aux Calanais.

La mairie, et la bibliothèque ont été équipées d'une sonnette extérieure pour les personnes à mobilité réduite et d'une boude induction magnétique au comptoir d'accueil pour les malentendants.

Coût de l'équipement 1 218 € TTC subventionné à 50 % par la DETR (Direction d'Équipement des Territoires Ruraux).

### Appel à projet centre bourg

La municipalité a de nouveau participé en 2019 à la 2ème édition d'un appel à projet émanant de la région Bretagne, de l'État, de l'Établissement Foncier Breton et de la Caisse des Dépôts Consignations visant à redonner vie et attractivité aux centres des bourgs ruraux.

Nous avons candidaté dans la section étude. Et cette fois le succès nous a répondu, nous sommes retenus avec Hennebont et Groix pour les communes de l'Agglomération.

Notre argumentaire a porté sur l'accompagnement de la croissance démographique depuis 1990 avec aujourd'hui 3,3% de croissance et le plus fort taux de Lorient Agglomération.

De nombreuses réalisations sont venues transformer notre quotidien avec des réalisations à courtes vues, répondant aux besoins urgents mais sans vraiment une vision d'ensemble (nouvelle mairie, nouveau cimetière sans déménager l'ancien qui est aujourd'hui un élément du patrimoine, la sixième dalle, les différents commerces).

Même si les différents éléments de ce puzzle semblent cohérents, il reste encore à réaliser de nouveaux outils (médiathèque, tiers lieux, halls, locaux à vocation économique, renouvellement urbain inscrit au PLU), le tout en harmonie avec le patrimoine existant. Calan évolue dans la modernité mais reste identifiable.

A ce stade de nos réalisations, il convient donc de se poser et de réfléchir tous ensemble en concertation avec une équipe pluridisciplinaire pour que Calan, petite cité de caractère, se projette dans la modernité en revendiquant son identité rurale en condition périurbaine, car c'est l'objectif qui a retenu l'attention du jury, et nous avons aujourd'hui l'octroi d'une aide de 40 000 € pour préparer cet avenir proche pendant la construction de la salle polyvalente.

### Continuité cyclable

Autre motif de satisfaction 2019 : nous avons appris le 14 septembre que nous étions également retenus pour le 2ème appel à projet auquel nous avons participé cette année. (Continuité cyclable). Il s'agit d'une liaison d'accès (mixte cycles et piétons) dans le principe des voies vertes entre le bourg et Kerchopine.

**Pourquoi ?**

Il n'y a au bourg que trois départs officiels de bus pour Lorient, alors qu'à Kerchopine à 1,5 km, on compte 13 départs et arrivées par jour. les lycéens revenant des cours à différentes heures doivent regagner le bourg à pied sur une route étroite et sans visibilité.

**Comment ?**

Un cheminement parallèle à la D113, côté Kerbrimot et derrière le talus afin de préserver l'équilibre écologique et la trame verte, permettrait soit en vélo, soit à pied de rejoindre le bourg ou Kerchopine où une petite gare routière doit être aménagée.

Le projet a plu et doit pouvoir être réalisé en 2022 avec une aide d'état d'environ 40% accompagnée d'une subvention de Lorient Agglomération à hauteur de 30%.

### Le Club House

Souhaité par les joueurs de l'AS Calan depuis déjà quelques années, le Club House sera réalisé avant la fin de l'année 2020 et on y verra l'installation du bureau dans les locaux de son nouveau siège social, site des futures assemblées générales et de maintes autres réunions.

L'ouverture des plis a eu lieu le 3 octobre et les travaux vont débuter en décembre.





### Pose de la première pierre

Le 3 septembre 2019, en présence de Norbert Métairie, président de Lorient Agglomération, LB Habitat-Foyer d'Armor et des conseillers départementaux, la première pierre du nouveau commerce, d'un local infirmier et de deux logements sociaux a été posée.

### Commerce, logement sociaux, local infirmier

A l'origine de ce projet, sur un emplacement privilégié au sud de la place du four, il fallait concilier la réalisation de logements sociaux avec le besoin de surfaces commerciales réclamées par la population et la vision immédiate de notre église romane apportant de plus l'obligation de respects standards et d'architecture traditionnelle du bourg breton. Le projet à l'époque avait enthousiasmé le représentant du groupe LB Habitat qui s'appelait encore le Foyer d'Armor.

Après quelques années et de nombreuses péripéties, le projet voit enfin le jour avec 95 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales, 40 m<sup>2</sup> pour le cabinet des infirmières et deux appartements : un T2 et un T3.

Les travaux ont démarré en juin.

Nous sommes accompagnés sur ce projet tant privé (amé-

nagement du commerce) que public (achat des locaux par la municipalité) par Lorient Agglomération et ses services pour le montage des dossiers Leader (subventions européennes). Ce dossier a été déclaré exemplaire par le comité d'agrément et a obtenu les meilleures notes de l'année.

Gageons que l'attente aura été positive car au moins aujourd'hui :

- la mairie reste propriétaire des locaux et donc maîtrise les loyers.
- Lorient Agglomération aura aussi apporté sa contribution au projet en instaurant le Pass commerce (subvention à l'installation en milieu rural) dont pourra bénéficier notre épicière.
- le cabinet infirmier a pu faire la preuve de son efficacité et doubler ses effectifs.



### Terrain d'entraînement

Ce terrain tout récemment créé permettra aux équipes du club de foot de s'entraîner dans de bonnes conditions et de soulager ainsi l'utilisation du terrain principal.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SPARFEL : scalpage du couvert végétal, pose de drains et de collecteurs, confection de puits perdus, épandage de sable de Loire et engazonnement.

Le coût des travaux : 19 836,80 € TTC, subventionnés par la Ligue de Foot pour un montant de 8 200 €.

Malgré l'engazonnement effectué tardivement, le gazon a bien poussé grâce aux services techniques de la commune et des bénévoles de l'AS Calan qui ont pris en charge l'arrosage grâce au puits artésien que nous avons au terrain.

A regretter, le vol d'un tuyau d'arrosage pendant l'été !



## Construction de la salle polyvalente

Suivant le calendrier établi il y a maintenant un an, nous sommes prêts à déposer les permis de construire pour la fin d'année 2019.

Un long travail de réflexion a été entamé, tout d'abord avec les associations qui ont exprimé leurs desideratas et aspirations pour la meilleure utilisation possible du local. A suivi ensuite toute une phase de négociation avec notre responsable local des finances communales, pour optimiser au maximum les surfaces disponibles, et ce en adéquation avec nos possibilités financières.

Le choix de l'architecte et de nos collaborateurs est venu confirmer les estimations globales à 2 155 000 €, dont 1 580 000 € pour la salle et le reste pour les aménagements globaux de la rue du Levant, parkings et parvis de l'école.

Les demandes de subventions auprès du département, de l'Etat, et de Lorient Agglomération sont soit en bonne voies, soit confirmées.

D'autres pistes restent à étudier comme la Caisse d'Allocations Familiales ou la Région. Les négociations bancaires ont abouti à un emprunt global de 1 500 000 € et nous sommes donc enfin prêts à débiter ce grand projet qui nous tient à cœur depuis quelques années.

Cette structure, outre son rôle auprès des associations locales permettra une ouverture à l'intercommunalité pour des activités comme le tennis de table, le judo, le karaté, le penchak silak... mais sera aussi un point de rencontres des assistantes maternelles du pays de Plouay ou encore des activités du réseau CALACLE, de concerts des élèves du SIVU, de spectacles de théâtre ou de manifestations comme le salon des terroirs, le marché de Noël, et bien sûr la location aux particuliers pour réceptions ou fêtes familiales.

De plus, Morbihan Energie nous accompagne par la pose de panneaux photovoltaïques nous permettant ainsi d'arriver dans une phase de transition énergétique et d'apporter notre contribution à l'effort général en ce domaine.



Bien sûr, de nouvelles règles de stationnement seront appliquées sur le site de l'école pendant la réalisation des travaux en attendant une réglementation définitive.



## Aménagement foncier

Suite au conseil municipal du 13 juin 2019, ont été élus en tant que membres titulaires pour l'aménagement foncier : MM Laurent Olivier, Francis Guillemoto, Joseph Le Boulch.

En tant que membres suppléants : M. Pascal Lomenech et Mme Josiane Le Moing.

Parmi les conseillers municipaux, ont été désignés, en tant que membre titulaire de la commission, M. Bernard Fioleau, et membres suppléants, M. François Gabillet et Mme Yolande Olivier.

A noter sur l'année 2019, 11 demandes de permis de construire ont été déposées dont 7 pour des maisons d'habitation (5 au lotissement Parc Kreis), 9 déclarations préalables et 22 certificats d'urbanisme.

## Lotissement Parc Kreis

Les travaux de viabilisation du lotissement privé Parc Kreis, situé rue des Etangs, sont terminés pour la première tranche. La vente des 11 lots a débuté et déjà les premières maisons sortent de terre.



## Le Clos du Levant

Les dernières maisons du lotissement Le Clos du Levant sont maintenant construites.

Le lotisseur BMJ Immobilier a fait effectuer les travaux de voirie, en octobre dernier, par la société Colas et l'éclairage public par la SDEL Atlantis. Ce lotissement est maintenant terminé, les espaces communs, voiries, éclairage pourront être cédés à la commune.

## Le PLU

Après trois ans et demi de travail de révision du Plan Local d'Urbanisme prescrit en juin 2016, le conseil municipal s'apprête maintenant à approuver ce document d'urbanisme de premier ordre au travers duquel transparait le projet territorial voulu par les élus. L'enquête publique, qui s'est déroulée de fin août à fin septembre dernier, a recueilli très peu d'observations. La commune s'est félicitée de cette adhésion générale et va pouvoir mettre en œuvre, dès son approbation par le conseil municipal, ce programme ambitieux !

## Réalisations 2019

### Rue du Pales

Aménagement de la rue du Pales et mise en place de l'éclairage public. Pose de sept lampadaires à LED par la SDEL Atlantis pour un coût de 32 824 € dont 22 977 € pour la commune, le reste étant subventionné par Morbihan Energie, notre syndicat d'électrification.

Les aménagements de voirie, caniveau en pavé et enrobés par la société COLAS de Locoal-Mendon pour un coût de 58 862 € HT, subventionné par le Département pour un montant de 8 765 €.

### De Kerihuel jusqu'au Guern

Réfection des couches de surface de la route de Kerihuel à Cosquéric et le Guern qui comprend le rabotage de certaines portions de la route, ainsi que pour la route de Kerleau.

Travaux effectués par la société COLAS pour un montant de 60 043 € HT.

Ces travaux de voirie en campagne sont subventionnés par le Département pour un montant de 16 440 €.



## Antenne de téléphonie mobile

Afin d'améliorer la couverture de la téléphonie mobile, une antenne va être installée sur la commune en 2020. C'est l'opérateur ORANGE qui finance cette opération.

Toute la commune devrait être couverte par cet opérateur, les autres n'ayant pas répondu pour la couverture des zones rurales.

Pour savoir quand vous serez raccordé à la fibre optique : [www.lafibreoptiquepourtous.bzh](http://www.lafibreoptiquepourtous.bzh)



## Compteur LINKY

Le remplacement des compteurs électriques par des compteurs LINKY se fera courant de l'année 2020 sur l'ensemble de la commune.

Chaque abonné recevra un courrier pour l'informer de ce remplacement.

### RAM LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Ram Pom'de Reinette sur les communes de Plouay, Calan, Lanvaudan, propose une fois par mois, un espace d'éveil corporel et moteur. Enfants, assistantes maternelles et gardes à domicile du territoire se retrouvent pour partager un moment convivial et professionnel, accueillis particulièrement par Flavie Augereau ou Thomas Guiot, psychomotriciens. Sur l'année 2019, dix espaces ont été coordonnés par Mme Dufour, l'animatrice référente du service. Un grand merci aux personnels communaux et de l'école du Levant pour leur collaboration quant à la préparation de la salle de la commune. Un partenariat source de dynamisme !



### Affaires scolaires

L'école du Levant se porte bien avec un effectif stable de 140 élèves répartis en 6 classes. Le conseil municipal autorise depuis la rentrée 2019 l'inscription d'enfants extérieurs à la commune à condition qu'un des deux parents y travaille (un enfant concerné).

La loi obligeant la scolarisation des enfants dès trois ans à partir de la rentrée scolaire de 2019, cela n'a rien changé pour l'instant sur les effectifs car nous pouvons toujours accueillir un pourcentage d'enfants de moins de trois ans.

Nous avons répondu favorablement à la demande d'un demi-poste d'ATSEM à l'école, il est venu compléter les deux postes existants. Il a été confié à Aurélie Deverre qui intervient tous les matins auprès de grandes sections dans la classe de Catherine Ropars.

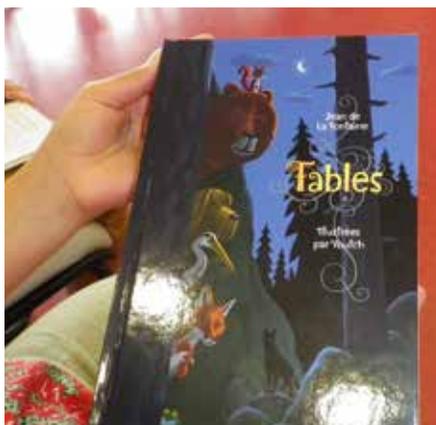
#### Projet ENIR (Ecoles numériques innovantes et ruralité)

La commune et l'école ont été retenues pour ce projet. Une convention entre le ministère de l'Education Nationale et la Commune a été établie.

Calan s'engage à mettre en place pour la rentrée 2019 / 2020, un débit internet suffisant pour l'accès aux sources pédagogiques dans les salles de classe et à acquérir les équipements mobiles : VPI (Vidéoprojecteur Interactif), visualiseurs, tablettes, portable casques, micro...

De son côté, l'Académie s'engage à verser une subvention pour les équipements numériques acquis. Celle-ci couvre 50 % du montant il reste donc 5 695 € à la charge de la commune.

Le matériel informatique a été installé par les services techniques et il est opérationnel depuis la rentrée de septembre.



Remise de Fables aux élèves de CM2

### CALACLE

#### Réseau d'Ecoles Rurales entre les trois écoles de Calan, Cléguer et Lanvaudan.

Le RER a bénéficié d'une subvention de Lorient Agglomération en remplacement de la subvention départementale à la demande des trois communes : elle est de 4 074,47 € en 2019, demande reconduite pour l'année à venir. Cette subvention vient compléter l'aide apportée par les communes pour un montant de 10 € par enfant. Elle permet de réaliser les sorties culturelles, les activités éducatives et de mutualiser les déplacements.

#### Radon

Des mesures de dépistage du Radon ont été effectuées sur le groupe scolaire du 7 janvier au 3 avril 2019 par la société ACTA Armor Diagnostic. Des dosimètres ont été placés dans toutes les salles. Les investigations menées dans les bâtiments ont révélé une **ABSENCE DE PROBLEMATIQUE RADON**.



## JEUNESSE

### «World Clean Up Day»

Le 21 septembre 2019, une vingtaine de personnes (petits et grands) s'est mobilisée pour une opération de nettoyage du bourg à l'occasion du «World Clean Up Day». Cette manifestation visant à sensibiliser chacun d'entre nous au respect de la nature a malheureusement permis de récolter divers déchets échoués ici ou là.

Au final, les participants ont tout de même été assez agréablement surpris de l'état du bourg même si des efforts sont encore possibles (mégots, plastiques...).

Tous souhaiteraient renouveler cette initiative qui se veut citoyenne, pédagogique et conviviale, à moins que d'ici là chacun ne gère correctement ses déchets...



### Conseil municipal des enfants

Après une première année de mandat dédiée à la découverte du fonctionnement de la commune (élections, réunions de conseil, bâtiments, employés...) et à la formulation de projets, la seconde se veut plus « active ».

Ainsi, en novembre, les enfants ont planté le chêne de la solidarité en compagnie de Monsieur le Maire. Cet arbre symbolise les valeurs de la République et plus particulièrement le refus du racisme et de l'antisémitisme.

En décembre, c'est la fabrication d'une boîte à ballons (baptisée Box Ball) qui a occupé les enfants. Cette boîte, installée sur le City Stade, propose une utilisation libre de ballons mis à disposition de chacun.

D'autres projets naitront d'ici la fin de l'année avant de passer la main, à la rentrée, à de nouveaux élus.

### Espace jeunes

Après un été bien rempli en activités (kayak, mini-camp, tournois sportifs, accrobranche, initiation boxe...), l'espace jeunes a repris ses habitudes en proposant deux rendez-vous hebdomadaires : le mercredi après-midi et le vendredi soir.

Quelques travaux de rénovation (sol, peinture) rendent encore plus accueillant ce local dédié à tous les Calanais du CM2 au lycée. Des activités sportives ou artistiques sont proposées sur chaque créneau (footgolf, jeux de société, jeu de piste, origami...) sans oublier le traditionnel gâteau préparé par les jeunes.

Pendant les périodes de vacances, un programme d'activités est concocté par l'animateur en fonction des idées émises par les jeunes au cours des accueils précédents.

Contact : Philippe 06 80 44 55 07 calaquijunesse@yahoo.fr



## Amicale des parents d'élèves

Les actions de l'amicale des parents d'élèves de l'école du Levant, ont de nouveau permis d'apporter un soutien financier important à l'école.

Près de 5 000 € sont venus compléter les contributions de l'école, de la mairie et des réseaux d'écoles pour permettre la mise en place d'activités pédagogiques supplémentaires pour nos enfants.

Le point d'orgue aura été « l'Arbre de Siam », une pièce de théâtre. Grand succès pour les enseignants, les parents et surtout pour les élèves de CE2, CMI et CM2.

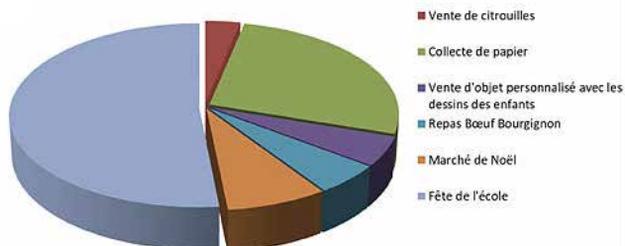
Nous soulignons aussi la réussite de la fête de l'école et des deux collectes de papier qui ont mobilisé de nombreux parents. D'autres actions sont également menées tout au long de l'année comme la vente de citrouilles et la participation au marché de Noël de Calan.

En poursuivant nos efforts, nous participons à la vie de l'école, comme par exemple l'achat de vélos pour les maternelles.

Cette contribution de l'amicale au bénéfice des enfants et des familles n'est possible que grâce à la mobilisation de chacun tout au long de l'année sur les différentes opérations menées.

L'amicale est l'occasion pour tous les parents de s'investir dans la vie de l'école et de faire de nouvelles rencontres. N'hésitez pas à nous rejoindre pour continuer à faire rêver nos enfants, ils comptent sur nous, un grand merci à tous !

ACTIONS MENEES 2018/2019



### NOUVEAU BUREAU AMICALE PARENTS ELEVES

Poste	Titulaire	Suppléant
Président(e)	Anicée Guidosse	Christophe Touzé
Trésorier(e)	Virginie Nedelec	Marina Derrien
Secrétaire	Marie Maho	Estelle Blasco

## École du Levant

L'année scolaire 2018/2019, s'est déroulée pour la deuxième année consécutive sous le thème de l'art, pour permettre aux enfants de s'intéresser de plus près au 7ème art et au théâtre.

Madame Leila Damerval de la compagnie Oniria, a accompagné, tout au long de l'année scolaire, un projet d'initiation au théâtre auprès des élèves de CE2, CMI et CM2. La représentation finale a ébloui les spectateurs le vendredi 9 mai, à la salle des fêtes de Plouay. Les élèves de CE1 ont, de leur côté, produit une pièce de théâtre filmée que les parents ont pu découvrir lors des portes ouvertes de l'école. Les plus jeunes ont quant à eux réalisé des films à partir des contes du « Petit Chaperon rouge » et « des trois petits cochons ».

Madame Isabelle Canova, professeur de musique au SIVU à Plouay, est intervenue auprès de tous les enfants de l'école pour les initier aux chants sur le thème du cinéma. Les familles de l'école ont pu admirer leurs prouesses lors de la fête de l'école du 22 juin.

Dans le cadre des projets culturels de l'école, tous les enfants ont pu assister aux projections cinématographiques, organisées par l'opération « école et cinéma », qui ont eu lieu au Vulcain à Inzinac-Lochrist.



Les échanges inter-écoles du réseau CALACLÉ, financés par les communes de Cléguer, Lanvaudan et Calan, ainsi que par Lorient agglomération, ont permis aux enfants de se rencontrer lors d'événements sportifs dans le cadre de l'USEP, ou de sorties culturelles autour de la lecture ou du spectacle.

L'équipe pédagogique de l'école remercie tous les partenaires financiers qui contribuent à la réalisation de ces projets à savoir, les familles de l'école, la municipalité, l'association des parents d'élèves et de Lorient Agglomération.

## École de musique et jardin musical



La 1ère séance a eu lieu samedi 21 septembre, les horaires étant les suivants : de 10h40 à 11h15, en mairie. Le jardin musical est ouvert aux enfants de trois mois à quatre ans à raison d'une séance de 45mn, un samedi matin par mois. Il est conduit par un professeur de musique également titulaire d'un CAP petite enfance, Nathalie Ouptier. Votre enfant doit être accompagné d'un parent pendant toute la séance.

Toutes les dates sont disponibles sur le :

<https://ecoledemusique56.wixsite.com/plouay/horaires-des-cours-collectifs>

Vous verrez qu'il y a deux groupes donc deux horaires à Plouay, un groupe à Calan et un groupe à Inguiniel. En cas d'indisponibilité sur une date, vous pouvez vous joindre à un autre groupe pour rattraper la séance manquée. Le tarif annuel est de 65 € par enfant. Vous pouvez régler en une fois, en deux fois ou en dix fois, par chèque, espèces, chèques-vacances ou prélèvement automatique (lorsque le paiement se fait en dix fois). A noter que toute année commencée est due sauf en cas de déménagement ou de problèmes médicaux. Une première séance d'essai est toutefois possible et ce sans engagement. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, il est nécessaire de nous retourner complété le dossier d'inscription disponible en téléchargement via ce lien: <https://ecoledemusique56.wixsite.com/plouay/inscriptions-et-reglement-interieur> Vous pouvez également vous présenter au jardin et remplir le dossier d'inscription sur place le jour j.

**SIVU Ecole de musique du Scorff au Blavet Rue de Manehouarn 56240 PLOUAY - [ecoledemusique56@orange.fr](mailto:ecoledemusique56@orange.fr)**

[www.ecoledemusique56.wixsite.com/plouay](http://www.ecoledemusique56.wixsite.com/plouay)  
02 97 21 72 60 (Mardi-Mercredi-de 13h30 à 17h)

## Bibliothèque municipale

Depuis déjà deux ans, la bibliothèque municipale est installée au centre du bourg à Ty-Maria. Sa situation la rend accessible à tous. Elle met gratuitement à la disposition des adultes comme des enfants un grand choix de livres qui proviennent soit du fonds propre de la bibliothèque, alimenté par des dons de particuliers ou par des achats, soit des prêts de la bibliothèque départementale qui sont renouvelés régulièrement.

Les enfants y trouvent dans un cadre agréable nombre d'albums, de contes,

de bandes dessinées, de documentaires et de romans adaptés à tous les âges. L'offre faite aux adultes est également variée : outre de nombreux romans, sont proposés des romans policiers, des biographies et des ouvrages documentaires très diversifiés.

La structure fonctionne grâce à une petite équipe de bénévoles qui assurent les permanences, le renouvellement des livres à la médiathèque et leur entretien. Si cette activité vous intéresse n'hésitez pas à vous manifester. L'informatisation de la bibliothèque est enfin terminée et tout fonctionne bien dans l'ensemble même si quelques ajustements sont encore parfois nécessaires. Depuis quelques mois, Aurélie Deverre est venue renforcer l'équipe et s'occupe plus particulièrement de cet aspect des choses. Elle assure aussi des permanences en fonction des besoins.

**Heures d'ouverture : mercredi : 16h-18h30 et samedi 10h30-12h.**



## Journée du patrimoine



Pour la deuxième année consécutive, la commune a accueilli dans l'église une exposition de tableaux de peintres locaux.

Nous avons eu le plaisir de retrouver Viviane Schwarz Grin et ses toiles au couteau. Elle était accompagnée cette année par André Forner, adepte de marines et autres paysages, et d'Alexandre Carré aux huiles si réalistes dans la description des ciels, des végétaux et du patrimoine local dont la merveilleuse représentation de l'église de Calan. Pour la nouvelle édition 2020, nous avons déjà le plaisir de pouvoir annoncer la venue de Jean-Noël Le Cren, aquarelliste réputé.

## Jardin ouvert au public



L'opération Bienvenue dans mon jardin de juin dernier a permis de découvrir, parmi les jardins remarquables, celui de Francine et Yohan Erkelens, à Calan, qui ont fait le pari du naturel.

# CALAN EN IMAGES



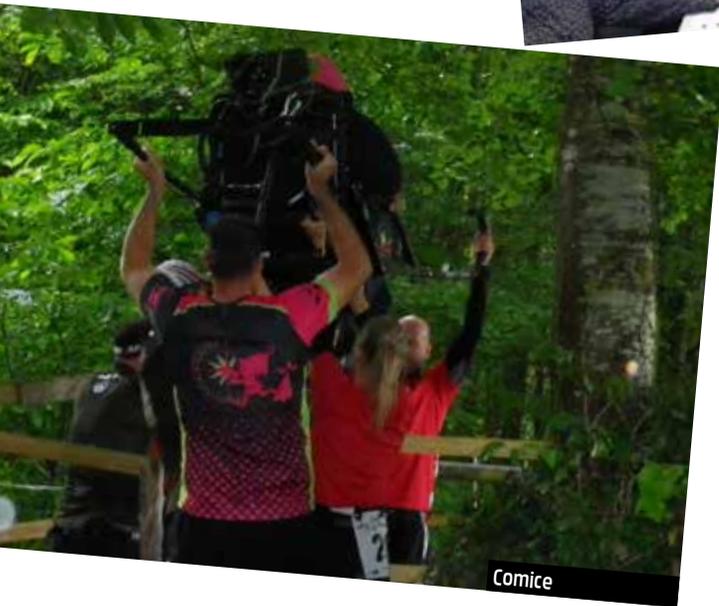
Repas du CCAS



Comice La Joëlette



Repas du CCAS



Comice



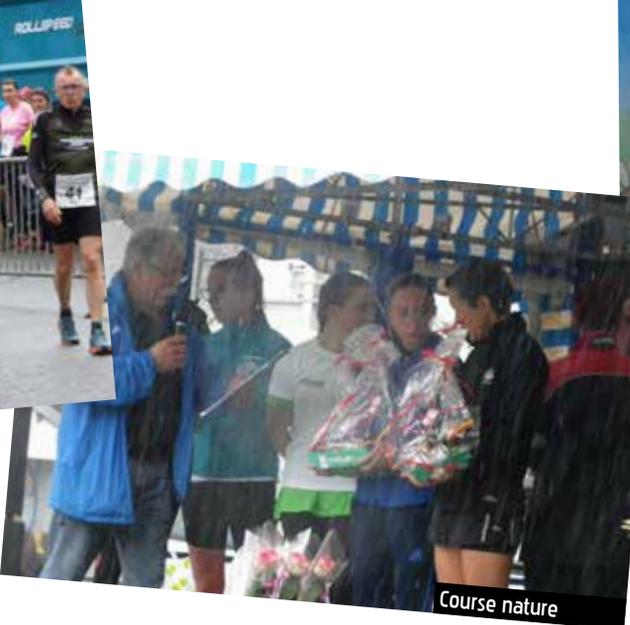
Vœux de la commune



Course nature Comice



Vœux avec les enfants du Conseil Municipal



Course nature



Concours de dessin



Les jeunes de la Tornade au service pour le comice



Présentation lors du comice



Cérémonie du 8 Mai



Cérémonie du 8 Mai

## AS Calan Foot

**Malgré la déception de la descente de l'équipe 1, l'AS Calan a vécu une belle saison 2018 / 2019.**

Une fin de championnat à suspens, jusqu'au bout nous avons espéré mais malheureusement le résultat fut sans appel, l'équipe A est reléguée en D2 pour la saison 2019 - 2020 !

Une fin de saison marquée également par le départ des 2 co-entraîneurs de l'équipe fanion, Cyrille & Mickaël. Après de nombreuses années à coacher l'équipe première avec une montée en D1 il y a 2 ans, ils ont passé le flambeau à Thierry Delalande.

Ce dernier, nous le lui souhaitons, aura une aussi belle réussite au sein du club que ses prédécesseurs.

Le début de saison commence d'ailleurs très bien avec un beau parcours en coupe de Bretagne et des débuts réussis en championnat.

Les équipes de jeunes, au sein du Groupement de Jeunes du Pays de Caudan, ont obtenu de bons voire de très bons résultats tout au long de la saison avec notamment les U16 finalistes malheureux de la coupe du Morbihan et les U11 en finale départementale...

Les plus petits, toujours aussi nombreux, ont été assidus et appliqués aux entraînements et lors des plateaux du samedi et restent motivés pour cette nouvelle saison.

L'école de foot débute donc cette nouvelle saison sereinement avec notamment de nombreuses arrivées chez les tout petits.

Les U11 et U13, toujours au sein du Groupement de Jeunes du pays de Caudan avec la Stiren Cléguer et Caudan Sport, ont déjà démarré la saison et sont impatients, cette année encore, de faire trembler les filets.

Petite déception pour les équipes de jeunes du foot à 11 (U14 à U17) : ces derniers ont sensiblement baissé en effectifs, en partie à cause de la réforme des catégories opérée par la FFF il y a un an... qui pénalise les petits clubs !

Malgré tout, cette saison s'annonce très prometteuse !

D'autant plus que des installations nouvelles sont au rendez-vous : le terrain d'entraînement totalement refait fin 2019 et un Club House flambant neuf à venir.

Sur un plan plus festif, toujours autant de réussite lors de nos manifestations : la choucroute en début d'année et le tournoi des jeunes fin mai. On compte bien entendu encore sur tous pour confirmer cela en 2020 ! En début d'année soyez nombreux à venir déguster la Choucroute de l'AS Calan et fin mai venez encourager les petits footballeurs au tournoi devenu un incontournable pour beaucoup.



## AS Calan Gymnastique

La section gymnastique a repris son activité en septembre. Elle suit le calendrier scolaire, il n'y a donc pas de cours pendant les vacances. Cette année encore nous avons accueilli des nouvelles adhérentes de Calan et des communes voisines. Il n'y a pas de limite d'âge, cependant un certificat médical est exigé.

Le cours du lundi matin de 9h à 10h a lieu à la salle du conseil municipal de la mairie. Les deux autres séances se déroulent à la salle polyvalente, le lundi et le mercredi de 19h à 20h.

Depuis le mois de janvier 2019, les cours sont assurés par deux nouveaux éducateurs sportifs diplômés et salariés : Romane Guivarch le lundi, et Marie-Odile Le Pichon le mercredi. On y pratique des exercices variés : renforcements musculaires, travail des cuisses, fessiers, abdos et étirements à chaque séance. Les cours se déroulent en musique, dans une ambiance tonique et sympathique.

**Pour tout renseignement (même en cours d'année) :**

**Marie-Thérèse Papapetros 02 97 33 26 93**

**Marie-Paule Stevens 02 97 33 28 00**



## Un Calanais au championnat du monde !

Axel Laurance, 18 ans, junior 2 licencié à AC Lanester a tout connu cette saison, dont le pire avec deux grosses chutes :

- l'une au printemps lors de Paris - Roubaix avec une fracture de la malléole interne qui lui a valu deux mois sans vélo et trois mois sans compétition.

- l'autre chute lors de la Ronde des Vallées mi-août, en plein sprint, et trois dents de cassées.

Malgré cela Axel a su rebondir. Il reprend la compétition en juillet et signe sa première victoire lors du Championnat de Bretagne au Sourn.

En trois mois de course, il remporte sept victoires dont le Tour du Morbihan Juniors et deux courses UCI, la première en Suisse et la deuxième en Bretagne.

Son objectif : être sélectionné pour les Championnats du Monde, faire partie des cinq meilleurs juniors français.

Axel s'est entraîné dur pour arriver à ce niveau, et il a réussi. Le voilà en équipe de France pour participer au Championnat du Monde au Yorkshire en Angleterre.

Axel a abandonné la course alors qu'il était un des leaders : la veille il a senti qu'il commençait à avoir mal à la gorge et le nez bouché, son compagnon de chambre avait déjà des symptômes. A partir de ce moment-là Axel savait que la course allait être compliquée. Dans la première bosse, il était bien placé mais a commencé à reculer, reculer et il a fait le yoyo toute la course. Le temps pluvieux et froid n'a pas arrangé les affaires d'Axel.

Cela reste une belle expérience pour les années à venir.

Axel passe Espoir et intègre la DNI du Vélo Club de Loudéac.



## Penchak-silat

L'association Breizh Penchak-Silat avec son instructeur diplômé d'Etat, vous fera découvrir cet art martial offensif et défensif dont certaines techniques ont été inspirées par l'observation des combats d'animaux.

Le Penchak-Silat s'adresse à un large public grâce à l'aspect traditionnel, l'aspect self défense ainsi qu'à l'aspect méthode pratique dans le cadre des métiers du maintien de l'ordre et de la sécurité, et plus simplement pour toutes les personnes désirant pratiquer un art martial.

De plus, l'association propose depuis la rentrée sur la commune des cours de yoga Vinyasa à l'Espace Rencontre le vendredi à 18h30. C'est un yoga physique et dynamique permettant un renforcement musculaire, un gain de souplesse et une maîtrise de sa respiration. Cette discipline est adaptée à un large public et ce à partir de 11 ans.



## Téléthon 2018

Malgré une météo défavorable et la concurrence de la venue du Père Noël sur Plouay, une cinquantaine de marcheurs sont venus soutenir cette action. Ils n'ont pas hésité à s'engager sur les chemins communaux entretenus par une équipe de bénévoles. Une soupe chaude leur était servie à leur retour.

Au total, 919 € ont été collectés durant la soirée, avec la participation de l'AS Calan qui a proposé vin chaud et chocolat chaud aux parents venus nombreux pour l'occasion assister à l'entraînement. L'argent récolté par l'AS Calan fut de 189 €.



## JUMELAGES

### Calan / Soussane

Avec l'aide des bénévoles anglais de St Buryan et nos apports réguliers de fonds suivant le repas du traditionnel poulet yassah, cette année il a été décidé de carreléer intégralement les trois salles de classes construites en 2012, assurant ainsi la pérennité des locaux et la limitation des poussières et autres inconvénients.

D'autre part, nous continuons d'assurer les fournitures des élèves pour l'année scolaire ainsi qu'une partie des approvisionnements de la cantine.

La nouvelle formule du repas à emporter (le yassah poulet reste une valeur sûre), n'empêche pas les rencontres. La soirée du 14 septembre a permis de nombreuses conversations autour d'un verre de Bissap ou de rosé en attendant la dégustation ultérieure.



### Calan / St Buryan



Du 30 mai au 2 juin 2019, 54 Anglais de St Buryan ont séjourné dans des familles calanaises que la plupart avaient déjà rencontrées.

Après une première soirée en famille, nous avons organisé une excursion le vendredi à la Vallée des Saints avec pique-nique sur place puis arrêt à Huelgoat pour se balader dans les Chaos et essayer de faire bouger la Roche Tremblante.

Nos amis ont été ravis de découvrir ces deux sites impressionnants du Centre-Bretagne lors de ce premier week-end ensoleillé et ce, après une longue période de mauvais temps chez eux également.

Le soir, un excellent repas nous a été servi au Moulin de St-Yves à Pont-Scorff. Le cadre magnifique de ce restaurant a aussi participé au charme de cette soirée.

Les familles ont passé la journée du samedi avec leurs hôtes avant de se retrouver le soir à la salle polyvalente pour un buffet / barbecue agrémenté de chansons avec notamment des prestations très appréciées de quelques jeunes Anglais.

Dimanche matin, il a fallu se séparer vers 11h en se disant « à l'année prochaine à St-Buryan » pour le trentième anniversaire du jumelage... déjà !

## LES AMIS DE CALAN



Le temps magnifique de ce week-end d'avril, a permis à de nombreux enfants de pouvoir courir quelques centaines de mètres dans les rues du bourg. Merci à tous ces jeunes d'avoir animé le bourg sous le regard des parents et amis.

Ensuite 119 coureurs ont avalé les 12,4 km de ces 12èmes foulées avec la belle victoire de Nathan Champion en 44'30 et de Pauline Le Brizoual en 53'40. Merci à tous ces participants qui reviennent chaque année courir sur nos chemins.

Dans la soirée, les bénévoles qui ont œuvré pour préparer et servir le jambon à l'os à la salle polyvalente ont été un peu déçus par la baisse de fréquentation cette année.

Ils seront là l'année prochaine et comptent bien sur votre présence.

Le 31<sup>ème</sup> Grand Prix Cycliste a vu un beau plateau féminin tant chez les minimes/cadettes que chez les juniors/séniors avec la participation d'une centaine de féminines. Fanny Le Huitouze du VS Vern Cyclisme s'est imposée avec une belle victoire.

Chez les hommes, les 90km ont été avalés assez rapidement avec la victoire de Steven Le Vessier du VC Languidic.

Les Amis de Calan remercient tous les bénévoles, commerçants et artisans qui permettent de réaliser ces fêtes.

Rendez-vous les samedi 18 avril pour les courses enfants, la Course Nature, le jambon à l'os à la salle polyvalente et le dimanche 19 avril pour le 32<sup>ème</sup> Grand Prix Cycliste.

Nous comptons sur votre présence en tant que bénévole, participant ou spectateur.



## Comice agricole

Comme tous les 6 ans, Calan a accueilli le comice agricole étendu aux agriculteurs des 25 communes de Lorient Agglomération mais toujours itinérant localisé sur l'ancien canton de Plouay.

Le 15 juin devait être une belle foire avec course nature, exposition d'engins agricoles, concours de bovins, ateliers maquillage et mini ferme, concerts et feu d'artifice.

C'était sans compter sur une invitée inattendue et qui s'est imposée toute la journée : « la pluie » mais malgré cela, la fête était au rendez-vous. Les gouttes d'eau n'ont pas freiné les visiteurs ni les sportifs sur les neuf kms de circuit pédestre.

70 bénévoles ont accueilli la foule et servi 1182 repas entre midi et soir. Le concert des Glochos avait quelques accents de Weestock tant le monde pataugeait dans la boue entre les chapiteaux. L'unique éclaircie de la soirée a permis le tir d'un merveilleux feu d'artifice avant que ne retombe le déluge, incitant à un repli stratégique vers les buvettes.

Une édition hors du commun mais ô combien vivifiante (dans tous les sens du terme.)



Kebana Er Lenn, une des 15 vaches Holstein représentant la France à Libremont en Belgique. Une autre vache « Izella du Mézou » s'est distinguée au Space 2019 en tant que Grande Championne.

## Randonnée pique-nique

C'est par une belle soirée de juin qu'une trentaine de randonneurs s'est élancée sur les chemins de la campagne Calanaise avec une halte pique-nique au village de Kerihuel. Merci à tous les bénévoles qui, avec Alberte Le Lan, entretiennent ces chemins et rendent possible la pratique sereine de la randonnée sur la commune.

Rendez-vous le vendredi 12 juin 2020 à 19h place du four pour la découverte d'un autre chemin. Venez seul ou en famille, avec votre pique-nique, nous ferons une randonnée de sept à huit kilomètres avec une halte dans un autre village.

## L'appli rando

Le circuit du Lec'h à Calan est désormais disponible dans l'application Rando Bretagne Sud !

Cette randonnée vous mènera le long des ruisseaux et à travers les zones humides, afin de découvrir la campagne de Calan. Patrimoine rural mais également naturel seront les invités de ce circuit.

Bonne promenade !



## La Société communale de chasse

Pour la saison 2019 / 2020, la société compte 25 chasseurs dont deux nouveaux adhérents qui viennent d'obtenir leur permis (permis à 0 € mis en place par la fédération des chasseurs du Morbihan). L'ouverture de la chasse a eu lieu le 15 septembre 2019 et la fermeture est fixée au 29 février 2020 (sauf avis contraire du Préfet). Les jours de non chasse sont les mardis et vendredis sauf si ces jours sont fériés.

Cette saison, la population de chevreuils est stable, celle de lièvres est en augmentation, et en ce qui concerne le petit gibier, les efforts de repeuplement ont toujours du mal à porter leurs fruits.

A noter que nous protégeons les faisans communs sur le secteur de Maneduel suite à des lâchers effectués par la société de Lanvaudan.

La chasse aux blaireaux (vénerie sous terre) et ragondins (piégeage) a été reconduite cette année.



Le « Couscous du Président » a connu un franc succès avec 385 repas servis ou emportés : merci à tous les participants et bénévoles.

En 2020, une date avec les propriétaires qui nous autorisent à chasser sera prise pour les remercier.

## INFOS MUNICIPALES



### Marché de Noël

Le 16 décembre 2018 a eu lieu le premier Marché de Noël sur la commune : une vingtaine d'exposants étaient présents, et le public était nombreux tant de Calan que des communes environnantes.

Cette organisation conjointe de la Municipalité et de l'Amicale des Parents d'élèves, propose buvette et restauration tenues par les parents à qui les bénéfices de la journée reviennent soit 880 €. Cette année le Marché de Noël a lieu le **15 décembre** à la salle polyvalente : soyez nombreux à venir, le père Noël attend vos enfants et vous, parents, vous pourrez finir vos derniers cadeaux.

### ADMR



**pour tous, toute la vie, partout**

Le service d'aide à domicile est transféré à l'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Plouay du Scorff au Blavet.

Elle couvre les communes de Plouay, Calan, Lanvaudan et Inguiniel. L'activité d'aide à domicile ne dépend plus du CCAS, et depuis le 1er avril, la création de cette association a été décidée et elle prend donc le relais. L'ADMR existe dans le département du Morbihan depuis 60 ans.

C'est dans ce cadre, que le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Calan a sollicité la Fédération ADMR du Morbihan afin de reprendre l'activité du service d'aide à domicile.

32 salariées, 200 dients bénéficiaires, ont rejoint l'association ADMR de Plouay du Scorff au Blavet. L'association propose différents pôles d'activités adaptés aux besoins des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le siège est situé au Centre communal d'action sociale, 1, allée des Tilleuls à Plouay. Maiwenn Glais et Julie Guivarch, secrétaires, assurent l'accueil, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Tél., 02 97 33 03 01 ou e-mail, [plouay@admr56.com](mailto:plouay@admr56.com)

Les référents communaux sont : Gilles Delanoe et François Gabillet.

### Salon des terroirs

Pour la deuxième année, un Salon des Terroirs des Régions Françaises s'est tenu à la salle polyvalente. Tous les producteurs qui sont venus ont décidé de continuer l'année prochaine et vous donnent rendez-vous les samedi 8 et dimanche 9 février 2020.

Notez ces dates sur vos agendas !

### CCAS

Les seniors se sont retrouvés au restaurant « Sapins Verts » à Cléguer, le 8 décembre 2018.

Ce moment de convivialité est toujours partagé avec plaisir. Notre doyen « DIDI » était présent pour déguster le repas. Nos doyennes Cécile Rio suivie de près par Marie Louise Guillemoto ont reçu un panier garni de la part de la municipalité.



### MY ONE K'FÉ

Après avoir travaillé dans un bar tabac à Hennebont, Stéphanie Le Divenah a décidé de reprendre le bar à Calan.

Elle vous accueille au MY ONE K'FÉ depuis le mois de mars, du mardi au dimanche midi.

Tél : 09 66 96 24 31

### Isolation à 1 € : info ou intox ?

Les conseils de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

L'isolation des combles à 1 € est financée par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

En début d'année 2019, le gouvernement a fixé un montant minimum des certificats d'économie d'énergie pour certains travaux, notamment l'isolation des combles, l'isolation des planchers bas et le remplacement des chaudières fiouls : cette mesure s'appelle la prime coup de pouce. Cela permet à certains organismes de proposer des combles à 1 € en étant entièrement financés par les certificats d'économie d'énergie (CEE).

Les offres disponibles ainsi que les montants de la prime « coup de pouce » sont présentés sur le site du ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020>

Vous recherchez une entreprise RGE ou un architecte. Consultez l'annuaire des professionnels sur le site Faire.fr : <https://www.faire.fr/trouvez-un-professionnel>

Pour l'isolation des combles, cela concerne généralement les combles perdus (isolation par insufflation), et il est plus difficile de proposer une isolation à 1 € pour des rampants, car ces travaux sont généralement plus coûteux. La valeur des CEE dépend également de vos revenus, l'offre à 1 € est généralement réservée aux ménages respectant les plafonds de revenus de l'ANAH :

<https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/>

**Si certaines offres sont sérieuses, des démarchages abusifs et des arnaques existent aussi.**

Afin de vous en prémunir, voici nos conseils :

- Evitez les démarchages qui se proposent d'intervenir directement chez vous pour faire les travaux, sans avoir d'abord visité votre logement ;
- Demandez toujours un devis préalable, qui fera apparaître la nature des travaux et la méthodologie utilisée : dépose de l'isolant existant ? (généralement non compris dans l'offre). Pose d'un pare-vapeur ? Repérage préalable des réseaux électriques ? etc...
- Vérifiez les performances énergétiques de l'isolant, ainsi que la valeur du CEE proposé et l'organisme financeur.
- Demandez à avoir les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile de l'entreprise, ainsi que le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Si vous avez un doute, vous pouvez :

- prendre rendez-vous avec un conseiller-juriste de l'ADIL au 02-97-47-02-30 Vannes ou 02-97-21-74-64 Lorient, pour nous montrer votre devis.
- ou nous questionner par mail [adil.56@wanadoo.fr](mailto:adil.56@wanadoo.fr)

### Services techniques



La commune a investi dans un tracteur avec pelle et benne arrière pour un montant de 34 990 € TTC, achat effectué chez Loisirs Services. Equipement devenu indispensable pour la commune évitant l'intervention d'entreprises extérieures (décompactage du terrain de foot, entretien des bordures de chaussées, girobroyeur...).

Une étude est en cours pour l'investissement dans du matériel de désherbage pour les trottoirs, les cimetières... objectif 0 Phyto !

L'équipe des services techniques intervient dans plusieurs domaines sur la commune, les compétences des personnes y travaillant sont sollicitées, ces quelques photos illustrent une partie de leur travail, et la polyvalence est quotidienne.

### Le cimetière paysager

Le Lycée du Talhouet est intervenu sur la commune, en réalisant un colomarium en pierres de Calan. Les services techniques les ont accompagnés pour la partie « espaces verts ». Une subvention de 2 000 € leur a été versée sous forme d'achats de matériel.





## ELECTIONS

# ÉTAT CIVIL DU 01 NOVEMBRE 2018 AU 31 OCTOBRE 2019

### NAISSANCES

LABAS Stanley, Yann, Médis - 06/11/2018  
 SALVI Romy, Emily - 30/11/2018  
 DONNÉ COURT Nathan, Bruno - 02/12/2018  
 LE CLOUËREC Maël, Giovanni - 09/02/2019  
 LE DROGO Lucie, Nolwenn, Marie - 13/03/2019  
 BRETON Martin, Sylvain, Dominique - 10/04/2019  
 HAMONOU Lorrie, Lucie, Shelcy - 23/04/2019  
 HAVARD Camille, Marie-José, Madeleine - 19/06/2019  
 GALIC Valentin, Patrick, Joël - 22/06/2019  
 FUR KERJEAN Abby - 23/09/2019  
 BECHET Dylan, Marc, Christophe - 29/09/2019  
 BONDOIN Marylou, Rose, Elisabeth - 01/10/2019  
 RIO Marceau, Marcel, Corentin - 08/10/2019  
 BRISHOUAL Marius, Jacques - 09/10/2019

### MARIAGES

LAURENT Cédric, Louis, Joseph  
 et CHANGEON Margot, Isabelle, Andréa - 27/04/2019

TOUZÉ Christophe, Alain, Jacky  
 et DOLO Delphine, Laëtitia, Virginie - 27/04/2019

POISSON Alexandre, Joël, Christian  
 et GUILLEMETTE Emilie, Camille, Julie - 04/05/2019

JOA Bruno, Patrick, David  
 et AUFRAY Manon, Marie - 08/06/2019

### DÉCES

CHRISTE Michel, Jean-Paul - 09/11/2018  
 EVEN Jérôme - 09/05/2019  
 LE ROLLAND Maryline - 18/07/2019  
 JAMET Sylvie, Janine, Françoise, épouse ROTILLON - 05/10/2019  
 CABEDOCE Maryse, épouse GUILLEMOT - 26/10/2019

## Protection des données :

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, et du Règlement européen 2016/679, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition en contactant le délégué à la protection des données par courriel : [dpo@calan56.fr](mailto:dpo@calan56.fr) ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, Mairie de Calan - 2 place de l'église - 56240 Calan, en précisant « droit des personnes » .



Les élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le **dimanche 22 mars 2020** (décret publié au Journal officiel du jeudi 5 septembre 2019).

### À savoir :

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées **au plus tard en Mairie, le vendredi 7 février 2020**.

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

Les jeunes concernés sont donc invités à vérifier auprès de la Mairie, qu'ils sont bien inscrits sur la liste électorale.

Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), la personne doit demander à être inscrite sur les listes électorales auprès de la mairie.

Bureau de vote :

**Salle du conseil Municipal – Mairie -2 Place de l'église -56240 CALAN**

## Se pacser

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est ouvert aux couples de même sexe ou de sexe différent. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers.

Qui peut conclure un Pacs ?

Les futurs partenaires doivent respecter toutes les conditions suivantes :

- être majeur (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays)
  - ne pas être déjà marié, ni pacsé
  - ne pas avoir de lien familial direct avec l'autre partenaire.
- Où et comment faire la démarche ?

Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire.

En mairie

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs. Ils doivent avoir les documents originaux et leur pièce d'identité en cours de validité.

### Travaux sur les cloches de l'église



Une cloche a été déposée le jeudi 7 novembre par la société Macé. Cette cloche présentait depuis quelques années des points de rouille au niveau de l'attache, il fallait effectuer des travaux avant que la cloche ne se fende. La cloche va aller dans une fonderie spécialisée en Hollande. Elle devrait être de retour et installée fin janvier. Le coût des travaux sur la cloche ainsi que la pose et dépose s'élève à 5600 €.

### La trêve hivernale

Elle débute le 1er novembre, pour se terminer au 31 mars 2020.

Elle interrompt les expulsions locatives mais pas la procédure en résiliation de bail, ni celle relative au recouvrement des dettes locatives.

Pour plus d'information : ADIL du Morbihan- Parc d'Activités de Laroiseau, 14 rue Ella Maillart 5600 VANNES- Tél : 0297470230.

### Chemins de randonnées

Francis et Alberte Le Lan ont récemment quitté la commune

Alberte est à l'origine de la création de tous ces chemins sur la commune. Depuis une quinzaine d'années elle a su s'entourer d'une équipe de bénévoles qui un samedi matin par mois ont créé ces chemins et les entretiennent. En remerciement de cet engagement pour la commune, lors du dernier chantier d'octobre, la municipalité leur a offert une peinture, tous les bénévoles leur ont offert une composition florale ainsi qu'un panier garni.

Nous les remercions pour tout le travail effectué, les bénévoles vont prendre le relais et continuer l'entretien de ces chemins

### Recensement citoyen obligatoire Ce que dit la loi

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, et autres examens.

### Calan Beach est interdit !

Chaque été, des baignades ont lieu dans certains sites privés de la commune. En plus de la violation de propriété privée, nous vous rappelons que la baignade est formellement interdite dans les carrières de la commune.

D'un point de vue sanitaire, aucun contrôle n'est effectué quant à la qualité des eaux. En cas de réaction allergique ou autre, la mairie ne pourrait être tenue pour responsable.

De plus, en cas d'accident (mauvaise chute, noyade, etc), l'accès pour les pompiers ne pourrait être garanti. Merci donc de rappeler ces consignes de sécurité et de civisme à toute personne pouvant être amenée à vouloir se baigner dans ces zones dangereuses.

### Bruits et travaux

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

-du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

-les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Par ailleurs, les travaux bruyants de chantier sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h ainsi que les dimanches et les jours fériés, excepté pour les interventions d'utilité publique d'urgence et les dérogations exceptionnelles. Pour le bien-être de votre voisinage, merci de respecter cette réglementation !

Extrait de l'arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.



## VIE DE LA COMMUNE

DATE	MANIFESTATION
<b>JANVIER</b>	
vendredi 17	Galette des Rois du Jumelage
samedi 18	Voeux de la municipalité
samedi 25	Galette des Rois de l'AS Calan
<b>Février</b>	
samedi 8 au dimanche 9	Salon des terroirs
samedi 29	Choucroute de l'AS Calan
<b>MARS</b>	
vendredi 6	AG du comité de Jumelage Calan/St Buryan
dimanche 15	Elections municipales
samedi 21	Repas de la société de chasse
dimanche 22	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
dimanche 22	Elections municipales 2 <sup>ème</sup> tour
<b>AVRIL</b>	
samedi 18	Course nature, fête foraine
dimanche 19	Grand prix cycliste
<b>MAI</b>	
vendredi 8	Commémoration de la fin de la guerre 39-45
vendredi 15	Portes ouvertes école du Levant
samedi 23	Tournoi de foot de l'AS Calan
samedi 30	AG de l'AS Calan
<b>JUIN</b>	
vendredi 12	Rando pique-nique
vendredi 19	Fête de la musique
samedi 20	Fête de l'école + repas
<b>JUILLET</b>	
<b>AOUT</b>	
<b>SEPTEMBRE</b>	
jeudi 4	Assemblée générale de la chasse
samedi 5	Repas des agriculteurs
vendredi 11	Réunion Comité de Jumelage
samedi 12	Repas de l'Association Calan-Soussane
dimanche 20	Journée de patrimoine
<b>OCTOBRE</b>	
samedi 10	Repas du Comité de Jumelage
<b>NOVEMBRE</b>	
mercredi 11	L'Armistice
samedi 21	Repas de l'Amicale des Parents d'Elèves
vendredi 27	Assemblée générale des Amis de Calan
samedi 28	Repas du CCAS
<b>DECEMBRE</b>	
vendredi 04	Téléthon
dimanche 13	Marché de Noël

## MULTI-SPORTS

7-10 ANS



**Au programme: Sport Co, Boxe, Cirque, Danse...**

**Tous les MARDI après l'école de 17 h à 18 h à CALAN**



Informations et Inscriptions auprès Romane Guivarch  
Educateur sportif au 06 32 21 26 56

## Location des salles

### Tarifs de salles

#### SALLE POLYVALENTE

1 journée : 180 € - Forfait 2 jours : 250 €

#### ESPACE RENCONTRE

1 journée : 110 € - Forfait 2 jours : 160 €

### Rappel des consignes de tri lors de la location :

- Les déchets ultimes sont évacués en sacs fermés dans les containers extérieurs bleus ;
- Les déchets bio en sacs verts fermés dans les containers verts ;
- Les emballages, plastique, cartons, gobelets, nappes en papier, dans les containers jaunes.

## À NOTER

• Gym les lundis et mercredis en soirée à la salle polyvalente de 19h à 20h et les lundis matin à la mairie ( salle du conseil ) de 9h à 10 h

• YOGA : vendredi espace rencontre à 18h30

• Breizh Penchak Sillat le lundi espace rencontre de 19 h à 21 h ( sauf vacances scolaires )

• Multi-sports le mardi de 17h00 à 18h00 à l'espace rencontre



En flashant ce QR code, vous arriverez vers la page web de Calan !  
Pour information, la ville dispose aussi d'une page Facebook : Calan 56.

## Mairie de Calan

2 Place de l'église - 56240 CALAN

Tel : 02.97.33.33.85 / [contactmairie@calan56.fr](mailto:contactmairie@calan56.fr)

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 9h-12h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Mercredi et samedi : 9h-12h

# MEILLEURS VOEUX 2020 !

**Calan**  
E KELAN A GALON



Contact : 02.97.33.33.85 - [contactmairie@calan56.fr](mailto:contactmairie@calan56.fr)

## **Pascal Le Doussal** et les élus du Conseil Municipal

Ont le plaisir de vous inviter aux **voeux du Maire**,  
qui auront lieu :

**Samedi 18 janvier 2020**

**à 19h salle polyvalente**



**Vous êtes tous(tes) invités(ées)  
et nous souhaitons la bienvenue aux  
nouveaux arrivants**